



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE

**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 0145440083
www.apvf.asso.fr

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance
139, rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 13 janvier 2022

Le Président

Monsieur le Ministre,

Je souhaitais vous alerter au nom de l'Association des Petites villes de France sur la hausse spectaculaire des prix de l'énergie pour les budgets des collectivités et notamment ceux des petites villes.

Vous avez vous-même récemment reconnu que cette hausse n'était soutenable ni pour les ménages ni pour les entreprises. Elle ne l'est pas aussi pour les collectivités. Le prix de l'énergie a été multiplié par 5 en quelques mois et il semble que cette hausse soit destinée à se poursuivre.

De nombreuses petites villes ont vu le montant de leur facture énergétique doubler et se sentent particulièrement démunies pour y faire face. Ces coûts supplémentaires dans les budgets locaux s'ajoutent à ceux engendrés par la crise du covid estimés rien qu'en 2020 à près de 6 milliards d'euros.

Ces hausses successives ne seront pas sans conséquence sur l'équilibre des budgets locaux. Beaucoup de Maires nous ont dit devoir être contraints d'augmenter la fiscalité locale ou de réduire les services à la population ou encore le soutien que les collectivités apportent aux associations. Cette augmentation du prix de l'énergie risque également de freiner la reprise de l'investissement public.

Pour éviter ce scénario récessif, il me paraît essentiel que les collectivités soient aidées au même titre que les ménages et les entreprises. Cette aide nous paraît urgente pour nos territoires. L'allègement de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité n'est en aucun cas suffisant pour compenser l'impact de la hausse sur les budgets locaux.

C'est pourquoi, l'APVF demande la mise en place d'une « dotation énergie » à destination des collectivités.

Nous sommes pleinement disponibles pour discuter et évaluer avec vos services et vous-même les modalités de mise en place de ce dispositif et son coût éventuel.

Vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

et les plus cordiaux.

Christophe Bouillon

Christophe Bouillon

Ancien député de Seine-Maritime

Maire de Barentin